



## Achat PSLA hausse de prix

-----  
Par Bkcs

Bonjour à tous,

Je souhaite échanger avec vous concernant un achat en PSLA afin d avoir si possible de précieux conseils.

Actuellement en cours d'achat d'une maison en location accession à Bouvron 44 et nous rencontrons des problèmes quant à la signature du contrat de réservation. Suite à la hausse des prix des matériaux Le promoteur nous demande 12200 euros supplémentaires ou annulation du projet sachant qu'il est écrit sur le contrat que le prix est définitif et ferme. Là commercial indique un article du contrat qui stipule une annulation si le prix de reviens n est pas en concordance avec le prix de vente.

Nous devons signer un avenant rapidement si nous voulons la maison.

Qu en pensez vous?

.  
En vous remerciant par avance.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Le prix ferme et définitif ne suffit pas.

Il faut qu'il soit aussi "non révisable".

Vu l'augmentation des matériaux et l'inflation, vous devriez quand même profiter de cette opportunité, évidemment si vous le pouvez financièrement, parce que les crédits seront de plus en plus difficiles à obtenir dans les mois/années qui viennent.

-----  
Par Bkcs

Bonjour,

Merci d'avoir pris le temps de me répondre.

Il est en effet noté sur le contrat que le prix est non révisable, cependant la personne me dit que l'achat va être annulé pour le motif que le prix de reviens n est pas compatible avec le prix de vente. Et il y a en effet un article là dessus.

Merci du conseil en tout cas j'en suis conscient mais je n'y connaît à vrai dire pas grand chose je préfère me renseigné un minimum avant de signer l'avenant.

-----  
Par Bkcs

Ce motif est il légitime?

En vous remerciant et bonne soirée à vous

-----  
Par yapasdequoi

Si c'est prévu au contrat, vous n'avez pas trop le choix...

-----  
Par Bkcs

D'accord merci pour l'info.